



Assemblée générale

Soixante-dix-neuvième session

72^e séance plénière

Lundi 2 juin 2025, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Yang..... (Cameroun)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 143 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de passer à la question inscrite à l'ordre du jour, j'informe les membres que, depuis la publication du document A/79/720/Add.4, la Guinée-Bissau a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies. Cette information sera consignée dans le document A/79/720/Add.5, à paraître.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de l'information contenue dans ce document ?

Il en est ainsi décidé.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection à la présidence de l'Assemblée générale

Élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la quatre-vingtième session

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'invite à présent les membres à procéder à l'élection de la Présidente ou du Président de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

En vertu de l'article 30 du Règlement intérieur, l'Assemblée générale élit une présidente ou un président trois mois au moins avant l'ouverture de la session qu'elle ou il doit présider. La Présidente ou le Président ainsi élu(e) ne prend ses fonctions qu'au début de la session pour laquelle elle ou il est élu(e) et reste en fonctions jusqu'à la clôture de cette session.

Je rappelle qu'en vertu du paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 du 19 décembre 1978, la Présidente ou le Président de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session doit être élu(e) parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



J'ai reçu la candidature de M^{me} Annalena Baerbock, de l'Allemagne.

Conformément à l'article 92 du Règlement intérieur, l'élection aura lieu au scrutin secret. Avant de commencer la procédure de vote, je rappelle aux membres que, conformément à l'article 88 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, aucun représentant ne peut interrompre le vote, sauf pour présenter une motion d'ordre ayant trait à la manière dont s'effectue le vote.

Les bulletins de vote vont maintenant être distribués, et le vote a donc commencé. Les bulletins de vote ne seront distribués qu'à la personne assise directement derrière la plaque nominative du pays.

Conformément à la résolution 71/323 du 8 septembre 2017, le nom de la candidate qui a été communiqué au Secrétariat au moins 48 heures avant l'élection d'aujourd'hui a été imprimée sur les bulletins de vote. En outre, une ligne vierge supplémentaire correspondant au nombre de sièges à pourvoir, en l'occurrence un, a été prévue sur les bulletins de vote afin d'inscrire un autre nom, le cas échéant.

Les représentantes et représentants sont priés de n'utiliser que les bulletins de vote qui sont en train d'être distribués et d'inscrire une croix en regard du nom de la candidature pour laquelle ils souhaitent voter, ou d'inscrire le nom d'une personne parmi les États éligibles d'Europe occidentale et autres États sur la ligne vierge prévue à cet effet sur le bulletin de vote. Les bulletins de vote contenant des votes pour plus d'un(e) candidat(e) ou ne contenant que le nom d'un pays seront déclarés nuls. Les bulletins de vote comportant un vote pour un(e) représentant(e) n'appartenant pas aux États d'Europe occidentale et autres États seront déclarés nuls.

Si la case qui figure en regard d'un(e) candidat(e) a été cochée, il n'y a pas lieu de réécrire ce nom sur la ligne vierge.

Si un bulletin de vote contient une quelconque annotation autre qu'un vote en faveur de la candidate ou du candidat éligible, cette annotation ne sera pas prise en compte.

Si une erreur est commise en remplissant le bulletin de vote, les délégations doivent demander un nouveau bulletin de vote au Secrétariat à l'avant de la salle de l'Assemblée générale.

Sur l'invitation du Président, les représentantes et représentants d'El Salvador, de la France, de l'Iraq, de la République de Moldova, du Sénégal et de la Thaïlande assument les fonctions de scrutateur.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

La séance, suspendue à 10 h 15, est reprise à 10 h 40.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins déposés :	188
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins valables :	188
Abstentions :	14
Nombre de votants :	174
Majorité relative requise :	88
Nombre de voix obtenues :	
M ^{me} Annalena Baerbock (Allemagne)	167
M ^{me} Helga Schmidt (Allemagne)	7

Ayant obtenu la majorité requise, M^{me} Annalena Baerbock, de l'Allemagne, est élue Présidente de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je félicite chaleureusement S. E. M^{me} Annalena Baerbock de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa prochaine session.

Il est tout à fait logique que, pour cette session historique durant laquelle l'Assemblée générale célébrera son quatre-vingtième anniversaire, la présidence échoie à quelqu'un dont la carrière est marquée du sceau d'un attachement indéfectible au multilatéralisme. M^{me} Baerbock a été Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Allemagne pendant une des périodes les plus turbulentes de l'histoire récente. Son expérience de cheffe de la diplomatie sur fond d'incertitude mondiale sera très utile à l'Assemblée.

Je profite de l'occasion pour saluer sa vision convaincante : « Mieux ensemble ». De fait, aucune nation ne peut à elle seule relever les épreuves que nous affrontons tous. Les défis qui marquent notre époque sont colossaux.

Elle s'est engagée à être une arbitre bienveillante, en étant à l'écoute et en favorisant la confiance et le dialogue par-delà les divers clivages, et c'est précisément ce dont l'Assemblée a besoin.

Ses priorités sont en parfaite adéquation avec les aspirations de notre communauté mondiale.

Je m'engage à appuyer sans réserve la prochaine Présidente dans les semaines à venir et j'espère que tous les représentants feront de même. Je me réjouis à la perspective de travailler avec son équipe à préparer une session qui puisse tenir ses promesses.

Madame la Présidente, je vous souhaite plein succès.

J'invite à présent S. E. M^{me} Annalena Baerbock, qui vient d'être élue Présidente de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session, à prendre la parole.

M^{me} Baerbock (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je tiens à vous remercier tout particulièrement, Monsieur le Président, de vos paroles aimables et de vos conseils. Je suis motivée par la sagesse et l'esprit d'unité avec lesquels vous dirigez l'Assemblée générale, et je m'en inspirerai durant mon mandat.

Je remercie mes collègues de leur appui massif et de leur confiance. Être à leur service en présidant l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session sera une leçon d'humilité et un honneur dont je suis très reconnaissante.

Comme je l'ai souligné durant le dialogue interactif informel, j'entends être une arbitre bienveillante et une force unificatrice auprès des 193 États Membres. À la présidence de l'Assemblée générale, j'engagerai un dialogue fondé sur la confiance avec tous les États Membres. Ma porte sera toujours ouverte à tous et toutes.

Mieux ensemble : voilà le thème sous lequel j'ai placé ma présidence, qui guidera mon action en tant que Présidente de l'Assemblée générale. Je suis heureuse d'apprendre qu'il trouve un écho auprès de tant de nos collègues.

Les personnes qui font la visite de l'Assemblée générale n'y entrent évidemment pas par ces portes vitrées : ils empruntent un couloir étroit au troisième étage dans lequel ils peuvent voir une citation de Dag Hammarskjöld, deuxième Secrétaire général de l'Organisation : « L'ONU n'a pas été créée pour conduire l'humanité au paradis mais pour la sauver de l'enfer. »

Nous ne devons pas l'oublier, l'Organisation a été bâtie sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale. Et le monde a réagi aux horreurs de la guerre en énonçant une vision commune, qui n'est pas le paradis mais une vision pleine d'espoir, fondée sur les droits humains, le respect du droit international, la coexistence pacifique et une coopération internationale qui bénéficie à tous les peuples.

Nous traversons une période difficile et sommes sur la corde raide de l'incertitude. Mais la fondation de l'ONU, il y a 80 ans, est la preuve que nous avons déjà traversé des périodes difficiles. C'est à nous de relever ces défis.

Nous venons peut-être de régions et de milieux différents ; nous avons peut-être une vision différente du monde ; et nous ne sommes peut-être pas toujours d'accord ; mais lorsque nous nous rassemblons à l'ONU, nous sommes unis par cette vision commune et par les principes qui ont présidé à la création de l'Organisation.

La Charte des Nations Unies est et restera le socle irrévocable de notre action. À la présidence de l'Assemblée générale, je serai déterminée à faire respecter la Charte et les buts et principes qu'elle consacre. Je privilégierai ce que nous pouvons faire ensemble au lieu de demander ce qui nous divise, car nous faisons mieux ensemble.

La quatre-vingtième session de l'Assemblée générale sera un moment crucial pour l'Organisation. L'ONU, cœur du système multilatéral, est soumise à d'énormes pressions politiques et financières. Plus de 120 conflits armés nous rappellent que la mission première de l'ONU, « préserver les générations futures du fléau de la guerre », n'est toujours pas accomplie. Nous n'atteindrons pas les objectifs de développement durable (ODD) si nous ne prenons pas de mesures audacieuses, ambitieuses, rapides, justes et transformatrices, comme nous nous y sommes engagés dans le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1).

Et pourtant, aucune situation ne s'améliorerait sans l'ONU. Nous avons énormément accompli ces 80 dernières années. Tout comme les pères fondateurs – sans oublier les quelques mères fondatrices – de l'Organisation avaient décidé d'unir leurs forces, nous devons à notre tour agir de concert aujourd'hui pour préserver ce que l'ONU a accompli depuis sa création en 1945, remédier aux crises mondiales en cours et nous adapter aux défis émergents et à venir.

En tant que Présidente, mon premier grand objectif sera d'aider les États Membres à renouveler et recentrer l'Organisation et à l'adapter à ses objectifs et au XXI^e siècle. L'ONU a besoin d'un financement suffisant et fiable. Dans le même temps, nous devons accroître l'efficacité et l'efficacités du système tout entier.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son leadership à cet égard et d'avoir lancé l'initiative ONU80. Elle marque une occasion importante de rendre l'ONU plus robuste et plus efficace. À l'instar de nombreuses délégations, je me félicite qu'il se soit engagé à consulter étroitement les États Membres au cours du processus.

En tant que Présidente de l'Assemblée générale, je veillerai tout particulièrement à ce que les perspectives et intérêts de tous les États Membres soient pris en compte. Cela signifie que nous, membres de l'Assemblée générale, devons nous aussi faire nos devoirs. Nous devons être audacieux, ambitieux et prêts à prendre des décisions difficiles, mais l'initiative ONU80 ne doit pas se contenter d'être un exercice de réduction des coûts. Notre but commun est d'aboutir à une Organisation robuste, concentrée, agile, adaptée à sa finalité et capable d'atteindre ses principaux objectifs. Nous avons besoin d'une ONU qui tienne ses promesses de paix, de développement et de justice.

Cela m'amène à la deuxième tâche clef de la prochaine session. Le Pacte pour l'avenir est une feuille de route des mesures que nous devons prendre pour édifier un avenir meilleur pour tous et toutes. Les populations du monde entier doivent voir que notre action fait une différence concrète dans leur vie quotidienne. Principal organe délibérant et décisionnel de l'ONU, l'Assemblée générale est aussi le plus représentatif. Il nous revient de faire valoir tout le potentiel de ce rôle.

Il est impératif de renforcer encore le rôle de l'Assemblée générale en ce qui concerne les questions de paix et de sécurité, en étroite coopération avec le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix. Cela étant, une paix durable ne pourra jamais être atteinte sans développement durable. Et pourtant, moins d'un cinquième des ODD sont en passe d'être réalisés. La quatre-vingtième session mettra donc un accent tout particulier sur l'action menée pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en collaborant étroitement avec le Conseil économique et social et d'autres partenaires compétents.

Les trois piliers de la Charte des Nations Unies, c'est-à-dire paix et sécurité, développement et droits humains, sont étroitement liés. Le respect du droit international, du droit international des droits humains et du droit international humanitaire est essentiel pour instaurer un monde où chaque personne peut vivre dans la paix, la prospérité et la dignité.

« Mieux ensemble », c'est un sport qui se pratique en équipe. Ma troisième priorité est une ONU qui prenne tout le monde en compte. Je considère la diversité de l'Assemblée générale comme notre atout. C'est ici que toutes les nations se réunissent et que chaque pays a un siège et une voix.

En tant que Présidente, j'entends faire en sorte que cette multitude de perspectives soit prise en considération, que chaque État Membre, chaque région et chaque groupe soit entendu, et que l'Assemblée générale soit une instance véritablement inclusive, notamment en activant le Bureau et en m'appuyant sur les différents formats interactifs définis par mes prédécesseurs. Cela concerne le processus de revitalisation, mais aussi la sélection du prochain ou de la prochaine Secrétaire général(e), qui sera au cœur de la quatre-vingtième session. Transparence et ouverture en seront des éléments clefs. J'organiserai le processus de sélection conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et je m'appuierai sur les meilleures pratiques passées. Tout cela dépendra cependant de l'appui et de l'engagement des membres, car la force de l'Assemblée générale est tributaire de la détermination de ses membres.

Je ne suis que la cinquième femme à occuper ce poste en 80 ans, aussi suis-je pleinement consciente que la paix et le développement ne peuvent être pérennisés que si la moitié de la population mondiale, à savoir les femmes, peut participer aux discussions sur un pied d'égalité avec les hommes.

Un multilatéralisme inclusif, c'est aussi se rapprocher de la société civile, en particulier des jeunes. Les décisions de l'Assemblée générale sont plus efficaces et plus légitimes lorsqu'elles s'appuient sur un large éventail de contributions et sur d'amples consultations.

Communiquer activement et promouvoir une meilleure compréhension de l'ONU sera crucial à la quatre-vingtième session, en particulier en cette époque marquée par la désinformation.

Pour veiller à favoriser la compréhension et garantir que toutes les voix soient entendues, je m'engage à promouvoir le multilinguisme, valeur fondamentale de l'ONU. J'entends inscrire ce principe dans les travaux quotidiens de mon bureau, en m'appuyant sur l'excellent travail de mon prédécesseur et en formant au Bureau de la présidence une équipe véritablement plurielle et multilingue au sein de laquelle tous les groupes régionaux seront représentés. Ce ne serait pas possible si les membres ne contribuaient pas généreusement au fonds d'affectation spéciale et si tous les groupes régionaux ne détachaient pas d'excellents personnels auprès de mon équipe, et je les en remercie.

Quatre-vingts ans plus tard, le monde ne ressemble pas au paradis, mais c'est notre monde. Et la mission de notre époque est de faire en sorte que l'ONU soit adaptée à sa finalité et à l'avenir, de faire respecter la Charte et d'obtenir des résultats concrets pour tout le monde. Je suis très honorée de travailler avec chacun et chacune dans cette entreprise exigeante : Mieux ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de la session à venir de l'Assemblée générale.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M^{me} Annalena Baerbock, de l'Allemagne, qui vient d'être élue Présidente de la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale.

Quant à vous, Monsieur Philémon Yang, du Cameroun, qui présidez actuellement la soixante-dix-neuvième session, je tiens à vous remercier de votre leadership. Dès le premier jour, vous avez présidé l'Assemblée générale avec sagesse, hauteur de vue et compétence. Le Sommet de l'avenir a été votre baptême du feu. Depuis lors, vous avez poursuivi sans relâche l'action engagée, vous emparant des grandes questions internationales, organisant les nombreuses manifestations qui ont jalonné le quatre-vingtième anniversaire de l'Organisation, œuvrant au renforcement de notre institution et vous faisant le porte-voix et le défenseur de l'Afrique et de son énorme potentiel. Monsieur le Président, je vous remercie des orientations et de la direction données, ainsi que de votre profond attachement à l'Organisation des Nations Unies et aux solutions multilatérales.

Alors même que la présidente élue se prépare à diriger la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale, le système multilatéral vit un moment difficile et incertain. Les conflits, la catastrophe climatique, la pauvreté et les inégalités continuent de fragiliser la famille humaine. La méfiance et les divisions s'enracinent. Les objectifs de développement durable sont encore très loin d'être atteints. Le financement de l'aide et du développement se tarit. Enfin, nos institutions et nos structures sont toujours le reflet du monde d'hier et n'incarnent aucune vision pour demain. Le moment est venu pour nous de nous unir, de trouver des solutions communes et d'agir ensemble pour relever ces défis.

La vision portée par la présidente élue, M^{me} Baerbock, et qu'incarnent ces mots, « Mieux ensemble », est à même de rallier et d'inspirer le monde d'aujourd'hui et le système international de règlement des problèmes qu'est l'ONU, et de leur permettre de remédier aux difficultés. Ses priorités vont de la paix et du développement à la réforme et à la transparence à l'ONU. Elle apportera à sa tâche une riche expérience gouvernementale et diplomatique, ayant notamment été la Ministre des affaires étrangères de son pays. Enfin, n'oublions pas la dimension historique que revêt son élection, puisqu'elle n'est que la cinquième femme à être élue Présidente de l'Assemblée générale. La présidente élue Baerbock peut compter sur mon appui total dans l'exercice de cette lourde responsabilité.

(l'orateur poursuit en français)

Depuis 80 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies joue un rôle indispensable pour bâtir des consensus, trouver des solutions et agir pour un monde meilleur, plus pacifique et plus égalitaire. Alors que nous approchons de la fin de la soixante-dix-neuvième session et nous préparons à l'ouverture de la quatre-vingtième, engageons-nous à faire vivre les valeurs de solidarité et de collaboration qui définissent l'Organisation depuis sa création.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Gabon, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Ondias Okouma (Gabon) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique en cette importante rencontre.

D'entrée, au nom de notre groupe, je tiens à féliciter S. E. M^{me} Annalena Baerbock pour son élection à la présidence de la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous lui adressons nos vœux de succès les plus sincères.

La quatre-vingtième session de l'Assemblée générale se tiendra dans une période très difficile, marquée par de nombreux défis, tels que les changements climatiques, les conflits et l'insécurité alimentaire, entre autres. Aussi, le Groupe des États d'Afrique espère-t-il que l'expérience de la Présidente élue sera utile pour soutenir nos efforts collectifs afin de traverser en toute sécurité cette période difficile et celle qui suivra.

Le Groupe des États d'Afrique apprécie qu'elle reconnaisse le poids énorme du leadership des Nations Unies et nous notons son engagement à faire en sorte que nous surmontions ces défis et en sortions plus fort. Notre groupe continuera bien évidemment à soutenir le Bureau de la présidence de l'Assemblée générale à cet égard.

Monsieur le Président Philémon Yang, le Groupe des États d'Afrique saisit cette occasion pour vous rendre un vibrant hommage, en tant que Président sortant de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, pour votre leadership décisif en ces temps particulier. Depuis votre prise de fonction, vous avez ouvert de nouvelles perspectives pour un leadership exemplaire en temps de crise, donnant ainsi le ton d'une manière sans précédent, qui définira, selon nous, à bien des égards, le fonctionnement futur de nos délicats processus intergouvernementaux. Votre successeur pourra s'appuyer aisément sur vos réussites.

Le Groupe des États d'Afrique a attentivement écouté la présidente élue lors des échanges que nous avons eus avant son élection et nous avons également examiné avec attention son projet d'action. Le Groupe des États d'Afrique a ainsi pris note des engagements, des principes et des priorités qui y sont énoncés, car ils sont conformes au thème de l'Union africaine pour cette année, thème qui est « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations ». Dans ce cadre, le Groupe des États d'Afrique souhaite mettre en exergue la liste non exhaustive suivante de questions qui mériteront une attention particulière lors de la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Tout d'abord, il convient de souligner que l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité sont essentielles pour permettre au Président de l'Assemblée générale d'exercer avec succès ses fonctions et ses responsabilités.

Ensuite, le développement de l'Afrique fait partie intégrante des huit priorités principales identifiées par l'ONU depuis de nombreuses années, comme l'ont réaffirmé de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Le Groupe des États d'Afrique compte donc sur le leadership de la présidente élue pour maintenir cette attention particulière sur l'Afrique dans tous les piliers du programme de travail de l'Organisation, y compris en ce qui concerne l'allocation des ressources nécessaires aux programmes essentiels.

De même, nous approuvons l'accent mis sur les pays en développement, y compris les pays en situation particulière, parmi lesquels les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires, évidemment.

Par ailleurs, notre groupe espère que la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale des Nations Unies continuera également à donner suite aux engagements pris dans le cadre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et l'agenda pour une paix durable, conformément aux obligations de la Charte des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et en accord avec l'appropriation et le leadership des pays concernés.

Dans le même ordre d'idées, nous reconnaissons qu'il est plus important que jamais que la communauté internationale investisse davantage dans la prévention et la consolidation de la paix.

Pour l'Afrique, il est tout à fait opportun de travailler au renforcement de l'architecture de consolidation de la paix de l'ONU, et nous soulignons à cet égard les efforts cruciaux actuellement déployés sous les auspices de l'examen en cours de l'architecture de consolidation de la paix.

D'autre part, afin de réaliser le progrès social, d'améliorer le niveau de vie de nos peuples et de promouvoir les droits humains universels pour tous, le Groupe africain prend très au sérieux la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable.

Comme cela a déjà été reconnu, les changements climatiques constituent une menace existentielle réelle pour notre survie et nos moyens de subsistance. Les catastrophes naturelles, les impacts environnementaux, la dégradation des sols et la désertification qui l'accompagne compromettent gravement la production agricole et aggravent l'insécurité alimentaire dans nos régions. Nous espérons, là également, que cette question continuera d'être une priorité pour l'Assemblée générale.

Il n'y a jamais eu de moment plus crucial, comme l'ont dit les intervenants avant moi, que celui-ci pour la promotion et la préservation du multilatéralisme. Le Groupe africain estime que sous la direction avisée de la Présidente élue, le quatre-vingtième anniversaire de l'ONU nous offre une occasion opportune de réaffirmer notre engagement en faveur du multilatéralisme et d'en faire une réalité collective.

Avant de conclure, je voudrais ajouter, au nom du Groupe africain, que mon groupe compte sur le leadership avisé de la Présidente élue pour s'associer au Secrétaire général et aux dirigeants mondiaux afin de garantir que l'Assemblée générale des Nations Unies soit unie derrière un environnement sans intolérance au sein de toutes ces institutions. Il n'y a absolument aucune place pour aucune forme d'intolérance ou de pratique discriminatoire dans un forum multinational tel que les Nations Unies.

(l'orateur poursuit en anglais)

Pour terminer, au nom du Groupe des États d'Afrique, je tiens à féliciter une nouvelle fois la Présidente élue et à lui faire part de la volonté de notre groupe de travailler en étroite collaboration avec elle en vue de la réalisation de nos objectifs communs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

M. Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

Au nom des États du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, j'adresse nos sincères félicitations à S. E. M^{me} Annalena Baerbock, de l'Allemagne, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

La future Présidente Baerbock prendra ses fonctions à l'heure où la communauté internationale reste aux prises avec une multitude de crises complexes et interdépendantes. Ces défis sans précédent exigent une réponse collective, inclusive et fondée sur les principes, appuyée par un esprit de solidarité dans la quête du bien commun de l'humanité tout entière.

L'action multilatérale est plus essentielle que jamais à l'heure actuelle, et le rôle de l'Assemblée, en tant que principal organe délibérant et directeur et le plus représentatif de l'ONU, dans la promotion du multilatéralisme reste extrêmement important. Aussi soulignons-nous qu'il importe que la future Présidente soit déterminée à mener les travaux de l'Assemblée dans un esprit d'inclusion, de transparence, de professionnalisme, d'impartialité, de collaboration, de coopération, de responsabilité et de redevabilité, et nous l'assurons de la pleine coopération et du plein appui du Groupe des États d'Asie et du Pacifique durant son mandat.

Je saisis également cette occasion pour vous faire part de notre profonde gratitude et vous adresser nos félicitations, Monsieur le Président Philemon Yang, pour votre leadership tout au long de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée. Nous ne pouvons que saluer votre dévouement et vos conseils de tous les instants, Monsieur le Président. Soyez assuré de notre appui constant et résolu durant le reste de votre présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liechtenstein, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Wenaweser (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Au nom des membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, j'ai l'honneur de féliciter S. E. Mme Annalena Baerbock à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

Le fait qu'elle a une formation en droit international, ainsi que son expérience de la diplomatie multilatérale en tant que Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne et son rôle de fervente défenseuse de l'ONU, font d'elle une future Présidente exceptionnelle de l'Assemblée générale, qui est le socle du multilatéralisme.

Les membres de notre groupe se réjouissent tout particulièrement que notre région ait enfin réussi à nommer une femme à la présidence de l'Assemblée générale. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec d'autres groupes régionaux pour améliorer le bilan regrettable de l'Assemblée à cet égard, qui ne compte que cinq Présidentes à ce jour.

Il s'agit d'un moment charnière pour l'ONU, qui se trouve à la croisée des chemins. Alors que nous nous apprêtons à célébrer son quatre-vingtième anniversaire, l'Assemblée est confrontée à des défis majeurs : des conflits armés aux crises humanitaires, et des changements climatiques au développement durable, le tout aggravé par une crise de liquidités sans précédent. Mais surtout, nous constatons une érosion du respect du droit international et du multilatéralisme lui-même. Le moment ne pourrait être mieux choisi pour désigner une Présidente de l'Assemblée générale qui s'appuie solidement sur le droit international et qui considère la Charte des Nations Unies comme, pour citer son énoncé de vision, « le fondement de nos aspirations collectives et de notre travail commun ».

Le quatre-vingtième anniversaire sera un moment important pour montrer notre engagement collectif envers la Charte des Nations Unies et pour exprimer notre volonté politique d'investir dans l'ONU.

Nous travaillerons avec la future Présidente pour faire advenir des changements importants et urgents, en étroite coordination avec l'Initiative ONU80 du Secrétaire général. La mise en œuvre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), y compris l'amélioration de la façon dont l'Assemblée générale peut contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies, sera une priorité pour nous.

Nous compterons également sur elle pour défendre le multilinguisme en tant que valeur fondamentale de l'ONU, en faisant fond sur les initiatives de ses prédécesseurs à cet égard.

Elle peut compter sur notre appui pour jeter des ponts et défendre un multilatéralisme et une solidarité efficaces grâce à notre engagement commun en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour faire en sorte que nous nous tenions mutuellement responsables du respect de notre engagement à payer en temps voulu la totalité de nos contributions au budget de l'ONU. Nous sommes convaincus que nous sommes mieux ensemble, et il n'a jamais été aussi important pour nous de le prouver.

La Présidente élue guidera l'Assemblée générale pendant la procédure de sélection du prochain Secrétaire général ou de la prochaine Secrétaire générale. Nous l'encourageons à travailler en étroite collaboration avec la présidence du Conseil de sécurité pour veiller à ce que la procédure soit transparente et nous continuons d'encourager la nomination de femmes à ce poste.

Pour terminer, je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session, S. E. M. Philémon Yang, au nom de tous les membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, pour son dynamisme et son engagement à guider les travaux de l'Assemblée et à renforcer l'unité dans la diversité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du pays hôte.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom des États-Unis, pays hôte de l'Organisation des Nations Unies, nous espérons entretenir une relation de travail mutuellement respectueuse et constructive avec M^{me} Annalena Baerbock en sa qualité de Présidente de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier M. Philémon Yang du dévouement dont il a fait preuve dans ses fonctions de Président de l'Assemblée générale au cours de l'année écoulée. Monsieur le Président, vous avez fait preuve de la circonspection et de la retenue nécessaires pour guider cet organe dans des débats difficiles. Nous vous remercions.

La Présidente élue assume ces fonctions à un moment décisif. Le quatre-vingtième anniversaire de l'ONU est l'occasion de réfléchir à son rôle et à ses contributions en matière de paix et de sécurité internationales. Il offre également la possibilité d'améliorer l'efficacité de l'ONU en ce qui concerne l'utilisation de ses ressources et la réalisation de ses objectifs.

Dans son énoncé de vision, la Présidente élue réaffirme que la Charte des Nations Unies demeure le socle de l'Organisation et appelle à mettre davantage l'accent sur la réforme. Elle peut compter sur la collaboration des États-Unis à cet égard. Nous avons l'occasion de mieux adapter l'ONU à l'objectif visé, qui consiste à se concentrer sur sa mission principale, à savoir la paix et la sécurité internationales. Nous espérons que la Présidente élue tiendra sa promesse de recentrer l'ONU dans ce sens.

L'Assemblée générale doit être plus efficace et, comme l'ont souligné de nombreux orateurs dans cette salle, abandonner les poursuites stériles et chronophages qui gaspillent les ressources et n'aident guère à relever les défis mondiaux. Elle doit se recentrer sur les questions urgentes qui requièrent l'attention de l'ONU, notamment mettre fin aux conflits armés, promouvoir la paix, lutter contre l'antisémitisme et réformer l'Organisation afin qu'elle soit pleinement apte à atteindre ses objectifs fondateurs.

Nous demandons à la Présidente élue d'encourager les États Membres de l'ONU à mettre de côté la politique et les préjugés personnels et à coopérer pour contribuer à la réalisation des objectifs communs énoncés dans la Charte. Il est essentiel qu'elle travaille de manière constructive avec tous les dirigeants mondiaux et les États Membres pour garantir la paix et la sécurité mondiales.

Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec les États Membres de l'ONU et la Présidente élue pour ramener l'ONU aux buts et principes énoncés dans la Charte.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres que, conformément à la résolution 70/305 du 13 septembre 2016, la Présidente de la prochaine session de l'Assemblée générale prêtera serment au moment où le marteau lui sera remis, à la dernière séance plénière de la soixante-dix-neuvième session.

L'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 4 de l'ordre du jour.

Disposition des places pour la quatre-vingtième session ordinaire

Le Président (*parle en anglais*) : Comme annoncé dans le *Journal des Nations Unies*, nous allons maintenant procéder à un tirage au sort pour déterminer quel État Membre doit occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la quatre-vingtième session. Selon la pratique établie, le Secrétaire général tire au sort le nom d'un pays dans une boîte contenant les noms de tous les États membres

de l'Assemblée générale. La délégation dont le nom aura été tiré au sort occupera la première place dans la salle de l'Assemblée générale, et les autres pays suivront dans l'ordre alphabétique anglais, compte étant dûment tenu de la résolution ES-10/23, du 10 mai 2024. La même disposition sera observée au sein des grandes commissions.

J'invite maintenant le Secrétaire général à procéder au tirage au sort.

Ayant été tiré au sort par le Secrétaire général, le Niger a été désigné pour occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la quatre-vingtième session.

Point 6 de l'ordre du jour

Élection à la vice-présidence de l'Assemblée générale

Élection à la vice-présidence de l'Assemblée générale pour la quatre-vingtième session

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais maintenant consulter les membres en vue de procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale,

« [I]es vice-présidents sont élus après l'élection des présidents des six grandes commissions mentionnées à l'article 98, de façon à assurer le caractère représentatif du Bureau ».

Je crois comprendre que, puisque l'élection des présidents des grandes commissions sera conforme au paragraphe 48 de la résolution 72/313 du 17 septembre 2018, sur la répartition des présidences des grandes commissions de la soixante-quatorzième à la quatre-vingt-troisième session de l'Assemblée générale, elle n'aura aucune incidence sur la répartition géographique des vice-présidents de l'Assemblée et sur le caractère représentatif du Bureau.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte donc de procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe à la résolution 33/138, en date du 19 décembre 1978, les 21 vice-présidents de l'Assemblée générale pour la quatre-vingtième session seront élus conformément à la répartition suivante : six représentants des États d'Afrique ; cinq représentants des États d'Asie et du Pacifique ; un représentant des États d'Europe orientale ; trois représentants des États d'Amérique latine et des Caraïbes ; un représentant des États d'Europe occidentale et autres États ; et cinq représentants des membres permanents du Conseil de sécurité.

Conformément au paragraphe 16 de la décision 34/401, il n'est pas procédé à l'élection au scrutin secret des vice-présidents de l'Assemblée générale lorsque le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir. Nous allons procéder de cette manière.

Je vais maintenant donner lecture des noms des candidats proposés :

États d'Afrique :

Cabo Verde, Kenya, Lesotho, République démocratique du Congo, Sénégal, Tunisie

États d'Asie et du Pacifique :

Arabie saoudite, Bangladesh, Liban, Maldives, Timor-Leste

États d'Europe orientale :

Monténégro

États d'Amérique latine et des Caraïbes :
Argentine, Saint-Kitts-et-Nevis, République bolivarienne du Venezuela

États d'Europe occidentale et autres États :
Andorre

Étant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir pour chaque région, je déclare ces candidats élus, en plus des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Les États ci-après ont donc été élus à la vice-présidence de l'Assemblée générale pour sa quatre-vingtième session : Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Bangladesh, Cabo Verde, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Kenya, Lesotho, Liban, Maldives, Monténégro, République démocratique du Congo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Timor-Leste, Tunisie et Venezuela (République bolivarienne du).

Je saisis cette occasion pour féliciter les États qui viennent d'être élus vice-présidents de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.

Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis d'Amérique pour une motion d'ordre.

M. Shrier (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se dissocient de la décision de réélire le Venezuela à la vice-présidence de l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session. Les États-Unis ne reconnaissent pas Nicolás Maduro Moros et ses représentants comme le Gouvernement vénézuélien.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 6 de l'ordre du jour.

Je rappelle aux membres que, comme annoncé dans le *Journal des Nations Unies*, immédiatement après la levée de la présente séance, les six grandes commissions tiendront des séances consécutives dans cette salle afin d'élire les Présidentes et Présidents et les autres membres de leurs bureaux respectifs pour la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale. Après l'élection des Présidentes et Présidents des six grandes commissions, le Bureau de l'Assemblée générale pour la quatre-vingtième session sera alors pleinement constitué, conformément à l'article 38 du Règlement intérieur.

La séance est levée à 11 h 35.